

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 25 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 avril 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACTUALISATION DE LA POLITIQUE INCITATIVE MISE EN PLACE DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION D'UNE SOLUTION DE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN AVEC L'OPÉRATEUR BLABLACARDAILY

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-Gilles RONDONNET, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BILLY à Johann SPITZ, Claude BOISSON à Françoise BURGAUD, Yamina BOUDAHMANI à François GUYON, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Sophie BROSSARD à Sonia LUSSIEZ, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Anne-Lydie LARRIBAU à Eric PERSAIS, Elmano MARTINS à Valérie VOLLAND, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Marie-Paule MILLASSEAU à Stéphanie ANTIGNY, Rose-Marie NIETO à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ à Frédéric NOURRIGEON, Nicolas ROBIN à Ségolène BARDET, Mélina TACHE à Romain DUPEYROU, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Florence VILLES à Lucien-Jean LAHOUSSE, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Nadia JAUZELON par Jean-Gilles RONDONNET.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Bastien MARCHIVE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX.

Titulaires absentes excusées :

Annick BAMBERGER, Patricia DOUEZ, Elsa FORTAGE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Elisabeth MAILLARD

Envoyé en préfecture le 10/04/2024

Reçu en préfecture le 10/04/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240402-C__34_04_2024-DE



C- 34-04-2024

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 2 AVRIL 2024

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - ACTUALISATION DE LA POLITIQUE INCITATIVE MISE EN PLACE DANS LE CADRE DE L'EXPÉRIMENTATION D'UNE SOLUTION DE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA CAN AVEC L'OPÉRATEUR BLABLACARDAILY

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre du Plan National de Covoiturage du quotidien visant à développer la pratique du covoiturage avec la mise en place par les collectivités d'actions d'animation et d'incitation financière dans le principe du 1 € de l'État pour 1 € de la collectivité, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) a lancé au 1^{er} janvier 2024 une expérimentation avec l'opérateur BlaBlaCarDaily (délibération C-64-09-2023) co-financée par le Fonds Vert.

Les premiers résultats sont encourageants avec l'inscription de près de 1 000 nouveaux usagers et plus de 3 000 covoiturations réalisés à fin février ainsi que plusieurs stands d'animation réalisés ou à venir auprès d'employeurs de l'agglomération du Niortais. Les 2/3 des trajets réalisés sont inférieurs à 40 km.

Toutefois, des usagers qui utilisaient déjà l'application BlaBlaCarDaily en tant que conducteur avant la mise en place du système d'indemnisation propre au territoire de la CAN, nous ont fait remarquer que le montant unique de 2 euros pour des trajets de 5 km à 80 km s'avérait moins avantageux que celui dont ils pouvaient bénéficier auparavant, ayant pour conséquence leur éventuelle désinscription de l'application.

Pour rappel, selon le plan covoiturage national, on parle de covoiturage courte distance pour les déplacements inférieurs à 80 km et de covoiturage longue distance pour ceux supérieurs à 80 km. Cette distance maximale est celle retenue dans le cadre du cofinancement de 1 € par trajet apporté par l'Etat.

Aussi, afin de rendre le service plus attractif auprès des conducteurs réalisant des trajets de plus de 40 km tout en maintenant une participation plafond de la CAN à 2€, il est proposé de faire évoluer à partir du 15 avril 2024 les modalités de l'expérimentation en demandant au passager une contribution financière de 0,10 € par km au-delà du quarantième km plafonné à 2 € maximum selon les dispositions suivantes :

	Depuis le 1 ^{er} janvier 2024	A compter du 15 avril 2024	
	Trajets de 5 à 80 km	Trajets de 5 à 40 km	Trajets au-delà de 40 km jusqu'à 80 km
Gain conducteur	2 € par passager transporté	2 € par passager transporté	2 € par passager transporté + 0,10 €/km plafonné à 2 € supplémentaires
Incitation de la CAN (dont 1 € de l'Etat pour 1 € de l'agglomération)	2 € par passager transporté	2 € par passager transporté	2 € par passager transporté
Reste à charge pour le passager	0 € (gratuité)	0 € (gratuité)	Après incitatif de 2 €, reste à charge 0,10 €/km plafonné à 2 € supplémentaires

Exemple : pour un trajet de 35 km, le conducteur recevra 2 € et le trajet sera gratuit pour le passager. Dans le cas d'un trajet de 50 km, le conducteur percevra 3 € dont 1 € versé par le passager.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise l'évolution des modalités des incitatifs financiers de l'expérimentation de covoiturage selon les modalités indiquées dans la présente délibération,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant à la convention avec BlaBlaCarDaily ainsi que tous les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elisabeth MAILLARD

Alain LECOINTE

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué